



De la naissance à la croissance : comment développer nos PME

Proposition n° 1 : Développer la mise en place d'aides publiques pour les entreprises technologiques avec un système de *matching* privé – public.

Proposition n° 2 : Utiliser le levier fiscal pour financer nos PME et nos ETI et renforcer les dispositifs actifs au soutien de l'investissement dans le cadre d'une réforme globale de la fiscalité.

Proposition n° 3 : Obtenir des grandes entreprises françaises et étrangères opérant en France de réduire leurs délais de paiement de trois jours par an chaque année afin d'être, dans les trois ans, dans la moyenne européenne.

Proposition n° 4 : Inciter les grands groupes à avoir leur propre fonds d'investissement en interne pour investir dans des *start-up* ou des PME, ou faire participer ces groupes à des fonds par filière sur le modèle du Fonds de modernisation des équipementiers automobiles (FMEA).

Proposition n° 5 : Développer la pratique du rescrit fiscal pour le Crédit impôt recherche (CIR), rescrit qui peut être produit par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ou par ses services déconcentrés. Le rescrit engage l'administration fiscale sur l'éligibilité des dépenses incluses dans le CIR et en sécurise le recours.



Proposition n° 6 : Rendre obligatoire le stage en PME ou en ETI pour les élèves de grandes écoles y compris ceux de l'ENA.

Proposition n° 7 : Développer la culture de l'entreprise et de l'entrepreneuriat dès l'entrée au lycée.

Proposition n° 8 : Améliorer la communication autour de la carte de séjour « compétences et talents » et simplifier les procédures administratives afin d'accueillir des entrepreneurs issus de pays tiers et leur permettre de développer un projet d'entreprise sur le territoire français.

Proposition n° 9 : Faire des approches pluridisciplinaires et transdisciplinaires une priorité au sein des cursus universitaires.

Proposition n° 10 : Créer une entité de « prospection scientifique et technologique » afin de valoriser les résultats des laboratoires de recherche fondamentale.

Proposition n° 11 : Développer les filières « innovation et entrepreneuriat » au sein des cursus universitaires.